

INSTITUT NATIONAL DU PATRIMOINE

Régisseur/Régisseuse des œuvres

L'Institut national du patrimoine (INP) est un établissement d'enseignement supérieur du ministère de la culture. Il a pour mission le recrutement par concours et la formation d'application des conservateurs du patrimoine de l'Etat, de la fonction publique territoriale et de la Ville de Paris ainsi que la sélection, également par concours, et la formation des restaurateurs du patrimoine qualifiés pour travailler sur les collections publiques.

L'INP propose également un très large éventail de formations continues. Il est aussi un lieu de diffusion culturelle à travers des conférences et des colloques qui sont autant d'occasions de travailler avec d'autres institutions patrimoniales et universitaires, françaises et étrangères.

Enfin, l'INP inscrit ses missions et ses actions dans un réseau de coopérations internationales, en envoyant ses élèves en stage à l'étranger, en recevant des stagiaires étrangers, et en exportant ses formations et son expertise dans les domaines de la conservation et de la restauration.

Dans le cadre de sa stratégie de Responsabilité Sociale des Organisations (RSO), l'INP s'engage à promouvoir l'égalité professionnelle et la prévention des discriminations dans ses activités de recrutement. Une cellule d'écoute, d'alerte et de traitement est mise à la disposition des candidats ou des agents qui estimeraient avoir fait l'objet d'une rupture d'égalité de traitement.

Tous les postes du ministère de la culture et de l'INP sont ouverts aux personnes reconnues comme travailleur(se) handicapé(e).

Missions :

- Organiser le logistique et le suivi administratif des mouvements d'œuvres d'art internes et externes
- Assurer la conservation préventive des œuvres et objets notamment via le suivi climatique ;
- Gérer l'inventaire des œuvres d'art et participer à leur documentation en lien avec la médiathèque numérique ;
- Assurer des interventions pédagogiques auprès des élèves dans le cadre des enseignements de tronc commun, de la Prépa Egalité des chances et de la formation initiale des conservateurs ;
- Participer à la préparation et l'encadrement de chantiers école

Compétences et/ou qualifications requises :

- Expérience dans la régie des œuvres
- Maîtrise des outils informatiques et des logiciels de gestion d'œuvres et de contrôle du climat
- Compétences en matière de conservation préventive
- Connaissances en anoxie
- Goût pour la pédagogie et le travail en équipe
- Titulaire du permis B

Lieu et accès

Institut national du patrimoine
Département des restaurateurs
124 rue Henri Barbusse
93300 Aubervilliers

Méto : Ligne 7, arrêt « Aubervilliers-Pantin - Quatre Chemins » puis 10-15 minutes à pied ou bus 249 jusqu'à la station « Paul Bert »

RER : RER B, arrêt « Aubervilliers la Courneuve » puis bus 249 jusqu'à la station « Paul Bert »

Places de parking sur le site

Contrat et rémunération

Le (la) candidat(e) sera recruté(e) sur la base d'un contrat à durée déterminée à temps complet, au taux horaire brut de 13.87 euros, pour une durée de 5 mois.

Modalités de candidature et de recrutement

Les candidatures (CV et lettre de motivation) sont à adresser par e-mail ou par courrier à Monsieur Olivier Zeder, directeur des études du département des restaurateurs, olivier.zeder@inp.fr, 124 rue Henri Barbusse, 93300 Aubervilliers

Les candidatures seront examinées collégalement par au moins deux personnes formées au processus de recrutement.

Tout renseignement complémentaire sur le poste peut être obtenu auprès de Madame Amélie Méthivier, adjointe au directeur des études du département des restaurateurs, chargée de la formation initiale, amelie.methivier@inp.fr

Date limite de candidature : 30 septembre 2022